

# Compte-rendu de la réunion plénière du conseil de quartier

## Nation / Alexandre Dumas

mardi 13 octobre 2015

### Ordre du jour de la séance :

1/ Retour sur les résultats du budget participatif.....	1
2/ Vœu sur l'ouverture de la salle Jean Aicard pendant la période hivernale.....	2
3/ Vœu sur le code de la rue.....	3
4/ Présentation d'actions de soutien aux réfugiés .....	4
5/ Retour sur la concertation relative au réaménagement de la place de la Nation .....	5
6/ Question des habitants .....	7
ANNEXES.....	7
• Vœu sur l'extension des horaires d'ouverture de la salle Jean Aicard.....	7

---

### 1/ Retour sur les résultats du budget participatif

*Nawel OUMER, chargée de la démocratie locale et de la participation des habitants*

*La présentation est jointe en annexe du compte-rendu*

Il est rappelé que les Parisiens étaient invités en début d'année 2015 à proposer leurs idées d'investissements pour améliorer l'espace public et les équipements de proximité. 5% du budget de la Ville a été consacré à ce dispositif, cela représente 70 millions d'euros, c'est-à-dire environ 35 millions au niveau parisien et 35 millions au niveau des arrondissements. Pour le 11<sup>e</sup> arrondissement, l'enveloppe budgétaire était de 2 500 000€. Les Parisiens ont eu la possibilité de choisir jusqu'à 10 projets pour chacun des votes. Environ 66 000 parisiens ont participé au vote de cette 2<sup>e</sup> édition, dont environ 5000 dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

Plusieurs projets lauréats concernent le conseil de quartier Nation / Alexandre Dumas (voir projets surlignés) :

Résultats pour le 11 <sup>e</sup>	Résultats pour Paris
Élargir le trottoir rue de Charonne	En piste, encore plus
Aménagement d'un parcours sportif sur les grands boulevards du 11 <sup>e</sup> arrondissement	d'aménagements cyclables
Pose de 20 bacs à fleurs dans les rues de l'arrondissement	Paris aux piétons
Agrandissement du conservatoire du 11 <sup>e</sup>	Développer l'aide aux personnes en situation de précarité

Remise en état de l'horloge de l'église Saint-Ambroise	La reconquête de la Petite Ceinture
Végétalisation de la place de la Fontaine Timbaud	Cultiver en ville
Des équipements supplémentaires pour les établissements de petite enfance	Du matériel de nettoyage silencieux et non polluant
Un parcours de fresques à Belleville/Saint-Maur	Des fontaines à boire dans tout Paris
Faciliter les déplacements piétons rue de la Folie-Méricourt	Du vert à tous les étages
Végétalisation d'un mur rue de la Folie-Méricourt	

La prochaine campagne du budget participatif commencera dans quelques semaines.

#### Discussion avec la salle :

Des remarques sont faites sur les disparités entre les projets proposés au vote :

- Différences de dimension géographique entre des projets très localisés et des projets plus généraux,
- Écarts importants de montants,
- Égalité de traitement entre un projet porté par un collectif et par un individu.
- Niveaux de construction et de détail des projets

⇒ Il est prévu d'améliorer certains fonctionnements dans la prochaine édition comme un meilleur regroupement de certains projets. Il sera étudié comment les porteurs de projet pourront être le plus associés à la mise en oeuvre de ceux-ci. Une réflexion peut-être conduite avec les groupes d'animation des conseils de quartier. Les critères d'irrecevabilité de certains projets sont rappelés (ex : caractère privé d'une proposition, dépassement de l'enveloppe allouée...) et pourraient être affinés par exemple. Le budget participatif représente 75 millions d'euros par an. Un projet qui n'emporte pas d'adhésions peut-être retravaillé et proposé l'année suivante.

Des questions sont posées sur le suivi des projets et de ses modalités.

- ⇒ La mairie prévoit de faire une note d'information régulière sur les opérations de mise en oeuvre de chaque projet.

---

## **2/ Vœu sur l'ouverture de la salle Jean Aicard pendant la période hivernale**

*Le texte du vœu est joint en annexe du compte-rendu*

Ce vœu est présenté par la commission Solidarité Exclusion et a également été exposé lors des réunions plénières des conseils de quartier République / Saint-Ambroise et de Bastille / Popincourt.

### Discussion avec la salle :

Des interrogations sont partagées sur un accompagnement permanent des personnes sans abris ainsi que sur l'équipement de la salle.

Michel BILIS salue l'intention du vœu. Il précise que la fonction d'accueil d'urgence de la salle Jean Aicard dépend de l'activation du plan Grand Froid qui l'ouvre pour 15 jours. La capacité d'accompagnement et de gestion par les associations est limitée, il est rappelé que la salle n'est ouverte que la nuit, cela ne permet pas un véritable suivi des personnes abritées. Par ailleurs, la possibilité de fonctionnement de la salle est financée par la DRILH à qui il faut demander d'augmenter ce financement.

François VAUGLIN, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, précise que la Mairie de Paris ne souhaite pas qu'il y ait une concurrence des dispositifs d'accueil destinés aux personnes sans domiciles fixes et ceux destinés aux migrants. Concernant ce vœu, aucune demande d'association n'a émané pour gérer un tel dispositif d'accueil. Cette salle municipale n'a pas vocation à devenir un centre d'accueil, elle est utilisée ponctuellement. En revanche, elle répond à un autre besoin qui est de proposer un lieu pouvant accueillir des activités associatives. La mairie ne souhaite pas qu'il y est une concurrence. Il est précisé que le conseil de quartier concerné par le vœu n'a pas déposé non plus de texte dans ce sens. Les autres conseils ont débattu également de la question.

Michelle PRISER, représentante de la commission SOLEX, précise que ce vœu n'est pas en opposition avec l'action de la Mairie pour trouver des solutions d'accueil pérennes. Il vient en prévision des hivers à venir. La commission est en lien avec des associations prêtes à organiser cet accueil.

**VOTE : Le vœu est adopté.**

**Pour 28 | Contre 3 | Abstention 9**

---

### **3/ Vœu sur le code de la rue**

La commission "transport" du conseil de quartier participe au projet de code de la rue porté par la municipalité. Il est rappelé que ce projet a pour vocation de compléter le code de la route en intégrant les spécificités urbaines propres aux nouveaux usages de la ville. Sa démarche est d'abord pédagogique pour rappeler les usages des différents espaces selon les vitesses des modes de circulation. Elle s'inscrit dans le plan de la Ville de Paris en faveur des mobilités douces qui ont des effets positifs sur l'environnement et la santé.

Au cours de la réalisation d'un diagnostic collectif, constat a été fait que de nouveaux modes de déplacement se développent sur l'espace public et présentent de nouveaux conflits d'usage. Une étude d'accidentologie portée à la connaissance de la commission l'a conduite à porter l'accent dans le texte du vœu sur la nécessité de protéger les piétons, en particulier les seniors, qui constituent le plus grand nombre de victimes de ces conflits.

La commission "transport" travaille également sur le plan de bus dans l'arrondissement et sur les prix des tickets des transports en commun.

**VOTE : Le vœu est adopté.**

**Pour Unanimité | Abstention 1**

Discussion avec la salle :

De nombreuses remarques sont émises des problèmes liés aux différents types de transports en commun.

Concernant le code la rue, il est remarqué qu'il serait préférable de ne pas distinguer les différentes catégories d'usagers et de mettre l'accent sur le vivre ensemble.

- ⇒ Pierre Japhet précise que l'objectif n'est pas d'établir une quelconque distinction mais de rappeler les principales règles édictées par le code la route. Néanmoins ce dernier rappelle bien la priorité du piéton sur toutes catégories de modes de transport.

Une question est posée sur la diffusion de ce code.

- ⇒ Le format choisi du code la rue se voudra ludique selon un modèle de jeu de l'oie.

---

## **4/ Présentation d'actions de soutien aux réfugiés**

*Intervention d'Auréliel El Hassak Marzorati, directrice générale adjointe de l'association Emmaüs Solidarité.*

L'historique de l'association est rappelé à l'assistance : Emmaüs Solidarité a été créé par l'abbé Pierre, elle appartient au Mouvement Emmaüs qui intervient en faveur des personnes les plus démunies et les plus précaires. Son cœur d'activité repose sur l'accueil et l'accompagnement. Dans le cadre de ses missions, Emmaüs Solidarité contribue activement à porter secours aux personnes réfugiées, victimes du contexte international actuel de crise. Leur profil est généralement jeune, masculin, d'origines syrienne, iraquienne, érythréenne...

Actions en faveur des réfugiés

Parmi ces nombreuses actions, Emmaüs Solidarité a assuré un rôle de coordination par exemple lors de l'installation d'un campement de migrants à la porte de la Chapelle. Le constat a été fait qu'il manquait une

coordination des aides apportées (interventions associatives, dons de particuliers...) Emmaüs Solidarité a permis de faciliter cette coordination. Un partenariat avec la Ville de Paris et l'Etat a permis de trouver un hébergement temporaire à chacune de ces personnes.

Les actions de terrain comprennent :

- L'organisation et la réalisation de maraudes
- La gestion d'établissement de différents types d'accueil (hébergement d'urgence, accueil de jour...)
- La gestion de collecte de dons (vestimentaires, alimentaires)

#### Appel à bénévoles :

Cette dernière bénéficie du soutien des mairies d'arrondissement comme le 11<sup>e</sup>. Ce public a d'abord besoin de vêtements masculins et notamment de sous-vêtements. Il a également besoin de produits d'hygiène. Les dons collectés sont distribués dans l'ensemble des centres d'hébergements parisiens.

Un appel à bénévole est lancé :

- Pour trier les dons est lancé. Les produits non-conservés sont redistribués dans les réseaux des points relais
- Pour transporter les dons
- Pour faciliter la communication avec ce public : besoin de compétences de traducteur (principalement arabophone), de guider ces personnes dans une ville qu'ils ne connaissent pas.

#### Discussion avec la salle :

Différentes questions sont émises sur les sources d'informations pour se tenir informé de ces aides et des modalités pour contribuer.

Une question est posée sur les modalités de tri des dons.

- ⇒ Celui-ci est fait dans le 10<sup>e</sup> arrondissement les mercredis, jeudis et vendredis après-midi au centre d'hébergement Jacques Louvel-Tessier (métro Goncourt).
- ⇒ Le Maire salue l'action menée par Emmaüs Solidarité. L'appel à solidarité a été élargi par la municipalité : elle travaille également avec la Croix-Rouge à la mise en place d'une collecte alimentaire afin d'approvisionner la future épicerie sociale. Les parisiens ont la possibilité de s'engager via la plateforme [jemenage.paris](http://jemenage.paris)
- ⇒ Un partenariat a été créé avec la maison de santé Faidherbe à destination des personnes en grandes difficultés. Ces actions émanent du vœu adopté en conseil d'arrondissement afin de faire du 11<sup>e</sup> arrondissement une terre d'accueil des personnes réfugiées.
- ⇒ Ces informations peuvent être consultées sur le site de la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement.

---

## **5/ Retour sur la concertation relative au réaménagement de la place de la Nation**

Florent HUBERT rappelle que la concertation a été conduite en plusieurs temps simultanés : avec

d'une part une concertation lancée en juillet à l'échelle parisienne concernant le réaménagement de 7 places et d'autre part une concertation plus locale, entre les trois arrondissements directement concernés par la place. La municipalité est accompagnée par un prestataire qui a organisé toute une série d'ateliers. En définitive, cette concertation a déjà reçu de très nombreuses contributions entre la plateforme idee.paris et les différentes rencontres organisées permettant d'établir un diagnostic commun.

D'autres ateliers sont à venir pour poursuivre cette expression des besoins des habitants. Une adresse mail a été mise en place pour informer toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans la concertation (dvd-places@paris.fr)

Une prochaine phase consistera à élaborer un projet précis pour la place.

#### Points de consensus sur les enjeux majeurs

- Faciliter les traversées piétonnes
- Valoriser le square central ainsi que les terre-pleins peu utilisés
- Diminuer l'emprise de la voiture en réduisant l'anneau circulaire
- Utilisation des boulevards périphériques
- Nodalités des transports en commun (articulation entre les bus, l'arrivée du futur tramway)
- Développer les assises
- Valoriser la dimension patrimoniale.

#### Points de débats:

- Passage de la circulation automobile
- Utilisation des contre-allées (ouvertes, fermé...)
- Organisation des pistes cyclables
- Localisation des nouveaux usages (plus de places aux loisirs et à la culture)

#### Participation des conseils de quartier à la concertation :

Les conseillers des 11, 12 et 20<sup>e</sup> se sont investis depuis le début de la concertation. Des réunions inter-conseils de quartier ont été organisées, parfois en présence des élus sinon avec les services techniques de la Ville.

#### Discussion avec la salle :

Question sur la jonction du tramway de la porte de Vincennes à la place de la Nation.

⇒ Des précisions sur le calendrier sont apportées : la jonction n'est pas prévue pour tout de suite. Elle dépend de nombreuses négociations au niveau régional. En attendant, la Ville de Paris souhaite avancer sur les pistes d'aménagement (tracé du tramway).

---

## 6/ Question des habitants

Sur l'occupation de l'espace public / étalement des terrasses

⇒ L'étalement des terrasses est un sujet récurrent des conseils de quartier. La Ville de Paris cherche un équilibre entre le respect de l'espace public et la possibilité de laisser une place à ces espaces qui sont aussi source d'animation.

Rappel de la procédure :

- Refus de créations de terrasses dans certains quartiers (mises en place moratoires).
- Respect des règles de circulation piétonne : création à partir de trottoir supérieur à 1m50, la terrasse ne doit pas dépasser de la moitié de l'espace disponible.
- Les abus systématiques doivent être signalés : contraventions, constitution de dossiers en vue d'une instruction judiciaire qui peut aboutir à un retrait du permis.

Signalement d'un droit de terrasse non règlementaire au carrefour Charonne / Voltaire.

⇒ Ce cas sera étudié plus particulièrement.

Signalement d'un problème de ramassage des ordures ménagères.

⇒ En raison d'un mouvement social interne au prestataire Veolia, chaque collecte commence par une assemblée générale qui retarde les tournées. La Ville ne peut intervenir dans le conflit social d'une entreprise privée. Néanmoins elle fait jouer quotidiennement les pénalités de non réalisation prévues par le marché public.

---

## ANNEXES

- Vœu sur l'extension des horaires d'ouverture de la salle Jean Aicard

## **Vœu relatif à l'ouverture de la Salle Jean Aicard aux sans-abris du 15 novembre à fin mars**

### **Le Conseil de Quartier XXX,**

Attendu que, depuis plusieurs années, la Mairie du XIème arrondissement de Paris met à la disposition des sans-abris pendant l'hiver la salle municipale Jean Aicard, av. Jean Aicard, qui est gérée par le tissu associatif, dans un large partenariat avec les maraudes de proximité, le SIAO et le 115 ;

Attendu qu'elle est financée par la Direction régionale interdépartementale du logement et de l'habitat (DRILH) qui peut décider de la fermer, comme de la rouvrir quelques semaines plus tard, et que cette gestion « au thermomètre » est dénoncée par tous les professionnels et associations de terrain ;

Attendu que, si nous voulons durablement sortir les personnes de la rue, cela suppose que l'on entame avec eux un véritable accompagnement, et surtout que l'on trouve des solutions pérennes en matière d'hébergement et de logement ;

Attendu que, malgré des efforts réels, le nombre de personnes sans domicile dans le XIème comme à Paris progresse. Faute de place d'hébergement, le nombre de personnes laissées sans solution chaque jour explose, comme le montre le baromètre publié par le SAMU social et beaucoup sont contraints de vivre à la rue ;

Attendu que la gestion « au thermomètre » exige un changement d'approche, en l'occurrence ne plus ouvrir un lieu pour le fermer le lendemain, mais privilégier des solutions plus stables, de qualité et pérennes ;

Attendu que la commission Inter-Conseils de Quartier SOLEX propose que la Salle Jean Aicard soit ouverte du 15 novembre jusqu'à la fin mars 7 jours sur 7, jour et nuit et que cette initiative permettrait aux personnes de proximité à la rue de faire face à l'hiver, de se poser et de profiter de ce moment pour entreprendre avec chacun un accompagnement plus conséquent permettant d'enclencher des sorties durables de la rue, en termes d'insertion, d'hébergement et de logement ;

Attendu que ce projet s'inscrit dans le Pacte Parisien de Lutte contre la Grande Exclusion impulsé par la Maire de Paris et élaboré avec le tissu associatif et institutionnel ;

### Émet le vœu

que Madame la Maire de Paris intervienne auprès de la DRILH pour que la Salle Jean Aicard soit ouverte du 15 novembre jusqu'à la fin mars 7 jours sur 7, jour et nuit, et que ce projet soit pris en compte et mis en œuvre dès cet hiver 2015-2016.